

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240109_P_003
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Sophie Lorientte « Naturopathe / Reflexologue » pour 12 interventions au Relai Petite Enfance sur les 7 communes du territoire en faveur des enfants et assistantes maternelles fréquentant les temps collectifs.

N° 20240109_P_003

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Sophie LORIENTTE

Naturopathe, Reflexologue

13 place des Victimes de la déportation du travail
43240 Saint Just Malmont

Pour 12 interventions d'1h30 à raison d'une à deux séances par commune sur les thèmes de la réflexologie plantaire et conseils en hygiène de vie en faveur des enfants et assistantes du territoire en temps collectif

Durée : 1h30 par intervention

Date début : à partir du 23 janvier 2024

Lieu : Relai Petite Enfance des 7 communes du territoire

Montant : 80€ TTC par intervention

Soit 960€ TTC maximum

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 9 janvier 2024

Le Président,

Frédéric G



AR Prefecture

043-244301131-20240109-20240109_P_003-AU
Reçu le 22/01/2024